

7 décembre 2011

**Rapport de la commission des finances chargée d'examiner la proposition du Conseil administratif du 4 mai 2011 en vue du boucllement de huit crédits d'études et de préétudes terminés, non suivis de réalisation, représentant un montant total voté de 4 603 833 francs moins une dépense cumulée de 2 675 643,67 francs, sans demande de crédit complémentaire.**

**Rapport de M<sup>me</sup> Martine Sumi.**

La commission, sous la présidence de M. Olivier Fiumelli, a étudié la proposition PR-888 lors de ses séances des 14, 21 et 22 juin 2011.

La rapporteuse remercie M<sup>me</sup> Sandrine Vuilleumier pour l'indispensable contribution de ses notes de séance.

**Préambule**

Il s'agit du boucllement de huit crédits d'études et de préétudes terminés sans demande de crédit complémentaire et lancés par les prédécesseurs de M. Rémy Pagani

No de PR	Date du vote	PFI	Localisation	Libellé	Montant voté	Dépenses	Différence
174	19.11.2002	102.048.01	Quais Gustave-Ador, Mont-Blanc, Wilson	Etude des quais marchands de la rade et des édicules	1'444'400.00	1'336'981.38	107'418.62
175	25.05.2002	101.071.15	Rue des Savoises	Etude d'aménagement de la rue	165'900.00	50'309.60	115'590.40
117	15.01.2002	091.022.03	Secteur quai des Vernets, Acacias, Ecole de Médecine	Etude d'aménagement d'une chemin pour les piétons	251'333.00	107'395.12	143'937.88
175	25.05.2002	102.075.01	Quartier de William-Lescaze, chemin Cayla	Etude d'aménagement du chemin	479'900.00	187'045.96	292'854.04
49 175 349	29.04.2002 25.05.2002 14.02.1995	9 n° PFI	Places diverses	Etude de diverses places et liaisons piétonnes	1'626'100.00	704'059.73	922'040.27
175	25.05.2002	102.070.03	Rue Cité-de-la-Corderie	Etude d'aménagement du square	286'200.00	9'230.85	276'969.15
98	12.11.1996	102.032.00	Fil du Rhône	Etude générale	250'000.00	245'485.55	4'514.45
PA 24	12.09.2002	150.098.00	Place Dorcière	Etude d'un nouvel emplacement de la gare routière	100'000.00	35'135.18	64'864.82
					<b>4'603'833.00</b>	<b>2'675'643.67</b>	<b>1'928'189.33</b>
						<b>Montant non dépensé</b>	<b>1'928'189.33</b>

## **Séance du 14 juin 2011**

*Audition de M. Rémy Pagani, conseiller administratif en charge du département des constructions et de l'aménagement, accompagné de M<sup>me</sup> Marie-Hélène Giraud, cheffe du Service de l'aménagement urbain et de la mobilité*

Le fait que ces études n'aient pas abouti ne signifie pas qu'elles n'étaient pas intéressantes et qu'il ne fallait pas les lancer.

Au contraire elles ont permis à l'administration municipale d'avancer en évaluant correctement la faisabilité de ces projets. Rien n'oblige le département à venir devant le Conseil municipal: ce serait en effet tout à fait possible de très bien boucler ces crédits directement auprès de la comptabilité avec uniquement une information à la commission des finances. C'est par souci de transparence et de respect de la continuité des institutions que M. Rémy Pagani soumet la présente proposition.

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Giraud rappelle que de nombreux crédits ont été bouclés durant la dernière législature et explique que cela a permis de faire du ménage dans les finances de la Ville. Elle explique que certains crédits présentés aujourd'hui remontent à 1996 et que les dernières dépenses remontent à 2004. Elle précise que ces projets étaient en suspens et qu'ils se sont laissés une période de réflexion. Elle explique que si ces études ont été abandonnées, c'est soit parce que les objets sont devenus caducs soit parce qu'ils ne sont plus d'actualité, même s'ils demeurent parmi les préoccupations de la Ville. Elle ajoute que ces projets seront repris en temps voulu pour être réactualisés et feront alors l'objet d'une nouvelle proposition.

Durant la première législature de M. Rémy Pagani, ce sont 300 à 400 boucllements qui ont été réglés. Son département s'efforce maintenant de boucler les crédits le plus rapidement possible, dès que toutes les pièces ont été réunies.

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Giraud rappelle qu'il s'agit de crédits d'études pour des aménagements sur le domaine public. Elle explique que ces études sont longues, avec de nombreux enjeux, et qu'elles nécessitent le plus souvent l'approbation de nombreux partenaires, dont le Canton. Elle ajoute que ces particularités liées au domaine public vont parfois à l'encontre de la volonté simple de la Ville.

### PR-174

- phase concours qui a donné lieu au choix d'un pavillon de glacier pour la rade;
- dépense en adéquation avec le projet initial;
- il existe aujourd'hui un prototype qui est régulièrement mis à disposition.

#### PR-175

- aboutissement à un changement de sens de circulation qui a grandement pacifié cette rue;
- la revalorisation de la rue des Savoises fait toujours partie des préoccupations de la Ville et des mesures d’accompagnement du TCOB, mais préférence a été donnée de différer cette étude par gain d’apaisement en lien avec les très nombreux chantiers du tram dans le quartier;
- revenir avec une nouvelle proposition adaptée à la situation le moment venu.

#### PR-117

- plusieurs objets ont été réalisés mais l’accrochage d’une passerelle au chemin de la Gravière est resté en suspens;
- cet ouvrage devait être réalisé par l’Etat de Genève, mais tout semble bloqué.

#### PR-175

- le Canton a réalisé lui-même les aménagements en lien avec le CO de Cayla.

#### PR-49 + 175 + 349

- un seul arrêté comportant l’étude de nombreux objets différents;
- obligation comptable d’attendre que tous les objets soient étudiés pour enfin boucler ce crédit;
- crédit entièrement géré par l’ancienne magistrature et zones d’incompréhension persistant comme, par exemple, l’affectation d’une ligne pour la rue Jean-Violette qui s’est avérée insuffisante et pour laquelle d’autres crédits ont été entamés;
- point commun: toutes ces propositions concernaient le même lieu;
- la Société générale de surveillance avait proposé une contribution de 300 000 francs pour l’étude de la place des Alpes et, face à l’abandon de ce projet, la Ville a remboursé cette somme;

#### PR-175

- en lien avec le PLQ du bas de la rue des Grottes;
- réalisation compromise suite à l’opposition des CFF;
- tout ce secteur est à nouveau en cours de discussion avec l’Etat de Genève et les CFF;

- étude tombée en désuétude;
- les dépenses n’ont porté que sur la préparation des travaux des mandataires tels que plans, cahier des charges, etc.

#### PR-98

- étude arrivée à son terme;
- a donné lieu à un certain nombre de réalisations:
  - passerelle piétonne sous le pont du Mont-Blanc;
  - place du Rhône;
  - plateforme devant le pont de la Machine;
  - promenade des Lavandières;
  - escalier du pont de la Coulouvrenière;
- dernière phase d’étude réalisée durant l’année 2010 pour finaliser et faire le bilan du concept du Fil du Rhône qui remonte à plus de quinze ans;
- aux termes de l’objectif de cette proposition, la dépense a été quasi complète.

#### PA-94

- étude nouvel emplacement gare routière située actuellement place Dorcière;
- étude de circulation qui a démontré la complexité des enjeux en termes de mobilité;
- la gare routière est entre-temps passée entre plusieurs mains et de nouvelles négociations ont été relancées récemment avec le nouvel exploitant de la gare routière et l’Etat de Genève pour reconsidérer la question de sa relocalisation;
- absence d’informations tangibles d’une réponse permettant de travailler au réaménagement de la place Dorcière;
- plus opportun de boucler ce crédit entre-temps.

Devant les préoccupations d’un certain nombre de commissaires quant à la bienfaisance des dépenses, M. Rémy Pagani assure que toutes les pièces comptables sont tenues à disposition de la commission.

Fortement soupçonneux sur le bien-fondé des dépenses de ces huit projets en général, le MCG demande le décompte rigoureux du premier projet. Cette demande est acceptée par une majorité des commissaires.

#### **Séance du 21 juin 2011**

M. Rémy Pagani rappelle qu’il devait donner des réponses sur le premier objet, la PR-174, et remet le récapitulatif détaillé des dépenses ci-après:

## PR 174 - Récapitulatif des dépenses

SAM- 06.2011

Noms mandataires	Montants	Prestations
<b>1 Mandat d'études parallèles (MEP) pavillons</b>		
<b>1.1 Préparation MEP</b>		
Etat de Genève, Direction cant.mensuration officielle	SFr. 85.00	Données numériques
Heimberg & Cie, ingénieurs, géomètres Officiels et Géomaticiens	SFr. 4'529.95	Extraits cadastraux
GM'T, bureau d'étude du Bâtiment et Génie Civil	SFr. 21'516.67	Fonds de plans
Adrien Kupfer, ingénieur-géomètre	SFr. 15'000.00	Relevé et état des lieux
Atelier des Ouates , Ebénistes, menuisiers	SFr. 10'000.00	Maquettes pour MEP
Le Courrier publicité + Publi annonce SA	SFr. 1'222.30	Publication annonce MEP
Publicitas S.A.	SFr. 3'171.05	Publication annonce MEP
<b>1.2 Jury MEP</b>		
Café-Restaurant l'Echalotte	SFr. 1'361.00	Frais de repas jury
Jean-Jacques Oberson, architecte	SFr. 5'831.90	Participation jury
Michel Buri, architecte FAS	SFr. 5'420.00	Participation jury
Brauen & Waelchli, architectes	SFr. 5'544.80	Participation jury
Pierre Tissot, architecte-aménagiste	SFr. 5'720.00	Participation jury
Luc Bergeron, designer	SFr. 149.20	Participation jury
IEC, Institut pour l'Economie de la Construction SA	SFr. 15'000.00	Evaluation économique des projets

<b>1.3 Indemnités participants au MEP</b>		
Guenin-Lacroix, atelier d'architectures	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
Philippe Meyer, architecte	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
Patrick Chiché, architecte	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
Massimo Lopreno, architecte	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
Bakker & Blanc, architectes sàrl	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
Angledroit, architectes	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
Atelier OI-SA	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
Atelier EA, architectes	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
JL.Dubochet & Associés, architectes	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
Yvab Von Allman, DYVA, architectes	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
Féroé, bureau d'architectes	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
NPW, architectes	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
Lezzi-Merlini, architectes associés	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
U15, architectes	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
Eric Dunant, architectes	SFr. 10'000.00	Indemnité 1er tour
Massimo Lopreno, architecte EAUG SA	SFr. 15'639.15	indemnité 2e tour
<b>1.4 Etude projet lauréat</b>		
Bakker & Blanc, architectes sàrl	SFr. 329'902.35	Honoraires d'architectes
Atelier C1, Thierry Reverdin, maquetiste	SFr. 3'525.50	Maquette
ZS Ingénieurs civils SA	SFr. 12'715.25	Honoraires ingénieurs civils
Marco De Francesco, architecte EPFL	SFr. 2'400.00	Photomontages
Dip Repro SA	SFr. 4'601.85	Frais de reproduction

<b>1.5 Prototype</b>		
Serrurerie 2000 SA	SFr. 342'102.25	Fabrication du prototype
Alho AG	SFr. 33'571.20	Achat cadre de container
Hans Kohler AG	SFr. 3'389.35	Echantillons de tôle
Francis Perriard SA	SFr. 8'977.60	Protection anti-graffitis
Gastro Concept	SFr. 2'066.65	Etude de mise en conformité prototype de pavillon "placier/ petite restauration"
Batiplus SA	SFr. 26'697.60	Equiperment pavillon
Luc Chavaz, menuiserie	SFr. 2'539.36	Divers travaux de menuiserie
Maget SA	SFr. 1'030.00	Décoration pavillon
Skynight SA	SFr. 1'720.50	Eclairage façade pavillon
Atel Bornet SA	SFr. 871.55	Eclairage pavillon de la zone vente de glace
Getaz Romang SA	SFr. 2'032.05	Bacs à plantes
Dorner SA, entreprise générale du bâtiment	SFr. 9'242.85	Sondages de reconnaissance
Oscar Plombier, installation sanitaires	SFr. 865.55	Travaux de raccordement et tuyaux d'écoulements
Chantier Naval Odier	SFr. 7'585.80	Déplacement de bateaux
<b>6 Information communication</b>		
Remy Gindroz, photographie	SFr. 910.00	Travaux de photographie
Muriel Dégerine, Artefact	SFr. 6'750.00	Graphisme sets de de table
Victor Chevalier, imprimerie genevoise SA	SFr. 1'662.40	Impression de 3'000 sets de table
Ravetti, assemblage collectif d'arts appliqués	SFr. 4'842.00	Conception affiches
GP Studio SA	SFr. 2'312.50	Impression d'affiches
Melli Décoration publicitaire	SFr. 5'637.15	Impression d'affiches
Scan Graphic Solutions Snc	SFr. 1'646.25	Affichage

<b>2 Quais de la rade</b>		
Alain Etienne, architecte-paysagiste FSAP	SFr. 70'778.20	Honoraires étude d'aménagement Baby-Plage
BMW, H.Buri, O.Morand, N.Vaucher, architectes EPFL associés	SFr. 15'613.85	Honoraires étude d'aménagement quai marchand des Eaux-Vives
Pascale Lorenz, architecte EPFL	SFr. 150'480.75	Honoraires étude d'aménagement quai marchand des Pâquis
Cêtre, Kocher & Nussbaumer, ingénieurs civils	SFr. 9'400.00	Honoraires pour l'installation d'une borne rétractable quai des Pâquis
Nicolas Bourgeois, designer Industriel HES	SFr. 10'920.00	Etude nouvelle signalétique rade
<b>SFr.</b>		<b>1'336'981.38</b>

**Facture interne**

Date facture pro-forma	Service	Concerne	Montants
06.09.2005	SEVE	Fourniture et plantation de bambous, quai Gustave-Ador	SFr. 1'759.50

**Séance du 22 juin 2011**

*Discussion et prises de position*

Les partis EàG, Ve, S, DC, LR et UDC voteront ces bouclements de crédit. Ils saluent le fait qu'il n'y avait aucune obligation de présenter des bouclements au vote en cas de solde positif. Ils remercient le magistrat pour sa transparence et observent qu'il n'y a eu aucun dépassement. Ils déclarent que les crédits d'études servent justement à déterminer la faisabilité d'un projet et qu'il est préférable de voter des crédits d'études pour vérification plutôt que de lancer des réalisations qui ne s'avèreraient pas opportunes. On a dépensé un peu d'argent pour éviter de partir dans de mauvaises voies et cela a permis de ne pas faire des dépenses injustifiées qui, elles, auraient été inutiles.

Le MCG, bien qu'ayant pu prendre connaissance de la liste des pièces comptables concernant le premier objet, s'abstiendra.

*Vote*

La proposition PR-888 est acceptée par 12 oui (2 EàG, 2 Ve, 3 S, 1 DC, 3 LR, 1 UDC) contre 2 abstentions (MCG).

*PROJET DE DÉLIBÉRATION*

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e) et m), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

*décide:*

*Article premier.* – Les crédits d'études suivants:

- 1 444 400 francs pour l'étude des quais marchands de la rade et des édicules, moins une dépense de 1 336 981,38 francs (PR-174 votée le 19 novembre 2002);
- 165 900 francs pour l'étude d'aménagement de la rue des Savoises, moins une dépense de 50 309,60 francs (PR-175 votée le 25 mai 2002);
- 251 333 francs pour l'étude d'aménagement d'un cheminement piétons dans le secteur des quais des Vernets et des Acacias, moins une dépenses de 107 395,12 francs (PR-117 votée le 15 janvier 2002);
- 479 900 francs pour l'étude d'aménagement du chemin Cayla dans le quartier de William-Lescaze, moins une dépense de 187 045,96 francs (PR-175 votée le 25 mai 2002);
- 1 626 100 francs pour les études de diverses places et liaisons piétonnes, moins une dépenses de 704 059,73 francs (PR-49 votée le 29 avril 2002, 175 votée le 25 mai 2002 et 349 votée le 14 février 1995);
- 286 200 francs pour l'étude d'aménagement de la rue Cité-de-la-Corderie, moins une dépense de 9230,85 francs (PR-175 votée le 25 mai 2002);
- 250 000 francs pour l'étude générale du Fil du Rhône, moins une dépense de 245 485,85 francs (PR-98 votée le 12 novembre 1996);
- 100 000 francs pour l'étude d'un nouvel emplacement de la gare routière (place Dorcière), moins une dépense de 35 135,18 francs (PA-24 votée le 12 septembre 2002).

sont bouclés, sans demande de crédit complémentaire.

*Art. 2.* – Les dépenses des crédits mentionnés à l'article premier seront amorties au moyen de cinq annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2012 à 2016.